

Chalette



Chalette
sur-Loing

Place Commune



BUDGET 2023

**L'ÉQUILIBRE
IMPOSSIBLE**

Pages 2, 3 et 4

Budget 2023 : l'équilibre impossible



L'année 2023 commence de manière particulièrement agitée sur le plan social. Aux hausses successives des matières premières, du carburant, des énergies qui saccagent le pouvoir d'achat des Français, s'ajoute la réforme des retraites présentée par le gouvernement Macron : coup de grâce pour beaucoup de Français car celle-ci est injuste tant au niveau social qu'économique. Deux millions de Français ont exprimé leur rejet de cette réforme en manifestant le 19 janvier dernier.

Comme je le disais dans mes vœux, le seul mot d'ordre pour 2023 doit être RÉSISTANCE !

Il ne faut pas laisser faire ce gouvernement dont l'objectif est de faire des économies sur le dos des travailleurs. L'enjeu de la grande bataille qui se livre aujourd'hui est celle d'une conception de la société : financière et concurrentielle ou solidaire et durable ?

Ces considérations sont en parfaite cohérence avec la préoccupation de notre conseil municipal. Lors de sa séance du 13 janvier dernier consacrée au débat d'orientation budgétaire, où j'avais convié les Chalettoises et les Chalettois mais également les associations, comités de quartier, syndicats, nous avons abordé les difficultés auxquelles la Ville de Chalette, comme toutes les collectivités territoriales, est confrontée pour établir son budget au regard de l'explosion des prix et des baisses des dotations de l'État. Ce n'est ni plus ni moins que la poursuite du sabotage du service public voulu depuis plusieurs décennies par les gouvernements successifs.

Le 13 janvier, je vous conviais pour la séance du conseil municipal qui devait normalement se tenir le 7 février pour le vote du budget.

Aujourd'hui et pour la première fois, la Ville de Chalette n'est pas en mesure de proposer un budget en équilibre ! Le conseil municipal est donc reporté au **VENDREDI 10 MARS, à 18 heures 30**, pour permettre aux services de retravailler dans la recherche de solutions qui permettront de présenter un budget en équilibre : vous êtes tous conviés à participer à cette séance du conseil municipal.

L'État plonge notre pays dans la récession et doit protéger les collectivités en leur assurant un bouclier tarifaire sur les prix du gaz et de l'énergie et en compensant dans la dotation globale de fonctionnement (DGF) l'explosion des prix ! C'est dans ce sens que je vais interpeller Mme la préfète par courrier.

Si nous voulons conserver un service public de qualité en proximité avec les citoyens, l'État doit soutenir les communes, qu'elles soient petites ou grandes, urbaines ou rurales.

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

SOMMAIRE

Actualité	3
• Lettre ouverte à la préfète du Loiret	
• Rue Lazare-Carnot : concertation réussie	
• Formation et insertion avec le SMJ	
Budget 2023	4
Petite enfance	5
• Exposition et conférence avec le Relais petite enfance	
Vœux à la population	6-7
• Merci à toutes et à tous !	
• Des citoyens mis à l'honneur	
Environnement	8
• Chants d'oiseaux : les effectifs s'effondrent !	
Janvier en images	9
Enfance et famille	10
• Concours de décorations de Noël : les lauréats	
• Les rendez-vous du Service enfance famille	
Sports et loisirs	11
• Objectif : le maintien en DNI	
• A.I.M.E. : 2 rendez-vous en mars	
Culture	12
• Semaine spéciale changement climatique !	
Coups de cœur de la médiathèque	13
Libre expression	14
Côté mairie	15
À l'affiche	16



Chalette Place Commune

Magazine réalisé par le Service communication de la Ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047
45125 Chalette-sur-Loing cedex
contact.communication@ville-chalette.fr
Directeur de la publication : F. Demaumont
Rédaction : L. Gérard, P. Avezard
Photos : Service com, freepik.com
Correctrice : N. Bedez
Graphistes : P. Weber, A. Sellier
Impression : Imprimerie Leloup
Villemandeur

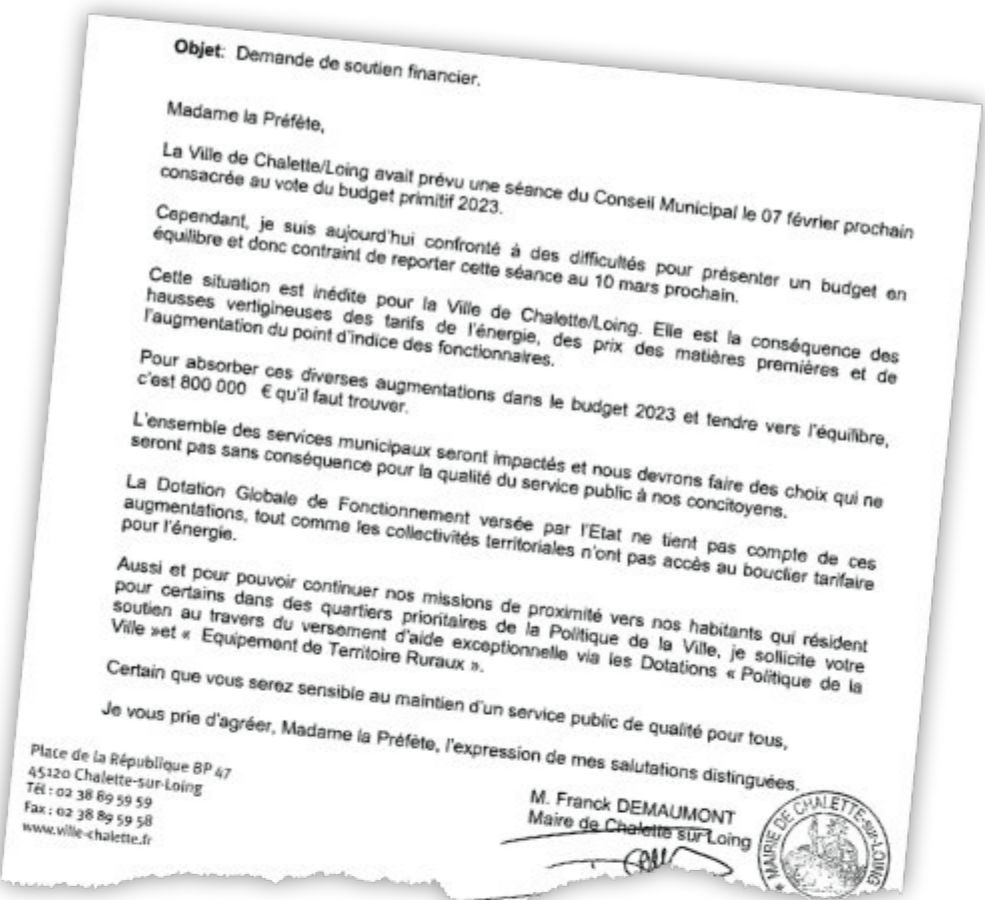


Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

ACTUALITÉ

Lettre ouverte à la préfète du Loiret

Franck Demaumont, maire de Chalette, a adressé un cri d'alarme à la préfète du Loiret dans le courrier reproduit ci-contre. Après le rassemblement organisé devant la sous-préfecture en octobre et les multiples alertes lancées dans les médias sans réponse de l'État à ce jour, le maire a décidé d'interpeller directement la représentante du gouvernement et de la mettre au pied du mur : il se refuse à amputer la commune de Chalette de ses services publics de proximité et se trouve donc dans l'impossibilité de voter un budget à l'équilibre pour 2023. Une seule solution : l'État doit faire bénéficier les communes du bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie.



Rue Lazare-Carnot : concertation réussie

Au cours du 1er semestre 2022, les habitants ont été invités à s'exprimer sur le devenir du terrain sis 9 à 13 rue Lazare-Carnot, propriété communale.

Les outils proposés pour recueillir les avis se sont traduits par la mise à disposition de boîtes à idées en mairie, à la médiathèque, à la Maison des associations, sur le Facebook et le site Internet de la Ville.

Une trentaine de personnes s'est exprimée, essentiellement via le site et Facebook. Plus de 50 % demandent

que cet espace soit dédié à un lieu de rencontre intergénérationnel : parc, aire de jeux, loisirs.

Les propositions seront discutées lors des assises de la Ville prévues avant l'été.

Les éléments arrivés en tête sont :

- 26 % : aire de jeu / square
- 21 % : espace vert / maison à insectes
- 13 % : pôle sportif

Nous vous remercions de votre participation !



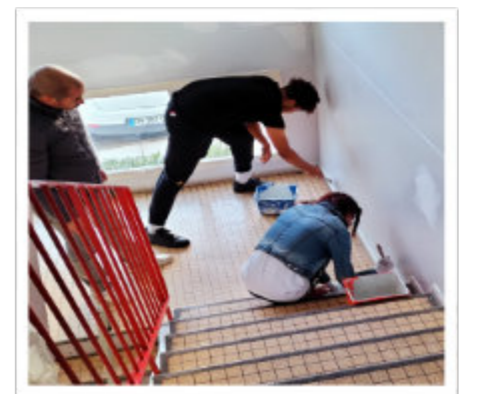
Formation et insertion avec le SMJ

De septembre à décembre 2022, trois adresses de la rue Paul-Painlevé dans le quartier du Lancy ont vu leur cage d'escalier se refaire une beauté grâce aux mains de douze stagiaires, encadrés par ACM Formation.

Le groupe était composé de trois femmes et neuf hommes âgés de 17 à 58 ans. Cette action de formation avait pour objectif de peindre des cages d'escaliers situées au 38, 40 et 42 rue Paul-Painlevé. Accompagnés

de l'encadrant technique Farid Zaid, les stagiaires ont pu utiliser différents outils et matériaux. En salle, Yolaine Thomas, formatrice professionnelle d'adultes, les accompagne dans leurs recherches d'emploi (réaliser un CV, une lettre de motivation, préparer un entretien professionnel).

Une remise à niveau a également été effectuée, au moyen d'exercices de français et de jeux.



Retour sur le débat d'orientation budgétaire



Un contexte exposé en détails

Le débat d'orientation budgétaire s'est tenu lors du conseil municipal exceptionnel le 13 janvier à 18 heures 30 en mairie. En présence de M. le maire, des élus et d'un public venu nombreux, les sujets primordiaux pour l'année à venir ont été détaillés. Dans un premier temps, Marc Decrouy – directeur général des services - a replacé l'année 2023 dans les contextes économique, énergétique et social actuels. Des comparaisons ont été dressées pour resituer les recettes et les aides dérisoires perçues par la Ville face à la l'augmentation drastique des coûts liés au fonctionnement de la municipalité.

Ce que la municipalité fait pour vous

Dans le CPC précédent, nous prenions en exemple la taxe foncière d'une habitante chalettoise pour un montant s'élevant à 1 200 euros. Cette somme représente donc 100 euros par mois, dont seule la moitié revient à la commune. Pour environ 50 euros par mois, la municipalité vous propose :

- une ville propre, nettoyée, entretenue,
- un accès à des espaces naturels sains comme la base du lac,
- des équipements sportifs gratuits (stade),
- des équipements sportifs à prix réduits (centre aquatique),
- un éclairage public,
- un service aux personnes âgées qui accompagne les personnes vulnérables,
- une importante partie administrative.

La Ville veille également à vous proposer des prestations essentielles dans différents domaines en maintenant des prix bas :

- **éducation** (écoles, crèche, centre de loisirs),
- **restauration** (cantine),
- **culture** (médiathèque, programmation culturelle du Hangar),
- **animation** (médiathèque, activités estivales, guinguette, Chalette Plage),
- **sécurité** (police municipale),
- **santé** avec le centre municipal de santé qui constitue une amélioration de l'accès aux soins auprès de médecins salariés de la Ville.

À quoi ça correspond 50 euros mensuels ?

- La moitié, voire le tiers, du montant d'une mutuelle senior.
- Deux abonnements pour une salle de sport.
- Moins de la moitié d'une facture d'électricité pour un pavillon de 80 m² en tout électrique.
- Environ un abonnement box Internet + téléphone chez un opérateur.
- Environ deux abonnements Amélys.

Les objectifs de la Ville

- Volonté de contenir les effets du contexte inflationniste sur nos dépenses de fonctionnement pour préserver notre capacité d'autofinancement.
- La commune a décidé de ne répercuter aucune hausse des coûts de certaines prestations et de matières premières, notamment sur la restauration scolaire.
- Maintenir les grandes orientations de la collectivité dans différents domaines.
- Patrimoine : travaux de rénovation énergétique des bâtiments administratifs, déconstruction de l'école du Bourg, poursuite de mise en accessibilité des établissements recevant du public, végétalisation autour du colbarium.
- Sport : lancement du projet du gymnase Paul-Éluard.
- Éducation : poursuite de la rénovation des écoles, renouvellement du matériel.

CONSEIL MUNICIPAL ANNULÉ

Le vote du budget initialement prévu au conseil municipal du 7 février est annulé. En effet, l'équipe municipale n'est pas en mesure de voter un budget en équilibre en raison de l'explosion du coût de l'énergie. **Rendez-vous le vendredi 10 mars à 18h30 en mairie pour venir échanger avec vos élus lors d'un nouveau conseil municipal.**

LES ASSISES DE LA VILLE

Les élus de Chalette vont poursuivre le débat avec la population tout au long des mois qui viennent avec les Assises de la ville qui débiteront en avril !

Exposition et conférence avec le Relais petite enfance (RPE)

Un RPE qui questionne les pratiques

Le Relais petite enfance (RPE) accompagne les assistant-e-s maternel-le-s dans leur professionnalisation et, plus particulièrement, une quinzaine d'assistantes maternelles fréquentant l'espace. Celles-ci ont décidé de porter un projet à visée éducative à l'attention des professionnels comme des parents.

Au RPE, la principale préoccupation tourne autour du langage, de la communication, de la façon dont on s'adresse aux enfants. La structure, dans un souci de questionnement des pratiques, a organisé un travail autour de la langue des signes en invitant une formatrice afin d'enseigner aux professionnelles et aux petits la langue signée. Pour l'occasion, un spectacle de chansons signées a été organisé en direction des familles, « avec une réelle finalité d'apprentissage » assure Dina Jonata, responsable du Relais petite enfance.

Dès la naissance, les enfants possèdent des capacités cognitives à se faire comprendre et à communiquer. Ainsi, les assistantes maternelles ont compris les enjeux de ce mode d'échange alliant le geste à la parole, pour les soins d'usage (manger, boire, se reposer...). L'objectif principal vise forcément le bien-être de l'enfant puisqu'il s'agit de faciliter la communication avec ses pairs, les adultes.

Une exposition conclue par une conférence

Mélanie, assistante maternelle, a découvert le travail d'une illustratrice, Fanny Vella, qui traite dans ses dessins de sujets de société, dont le rapport à l'enfant. « Son travail porte surtout sur le langage et la façon dont on s'adresse aux enfants. Elle amène avec humour une vraie réflexion sur la bienveillance par des propos appropriés » précise Mélanie.

Le souhait des assistantes maternelles est d'engager le dialogue avec les familles et plus particulièrement les parents. Dès la mi-février, une exposition itinérante des illustra-

tions de Fanny Vella sera disponible dans quatre des principaux sites d'accueil de la petite enfance. Elle aura pour but d'amener les adultes à se questionner sur les pratiques de langage, qui sont le cœur des réflexions pédagogiques menées par le RPE. Vous pourrez la retrouver à la crèche de Vésines, à la crèche Danielle-Casanova, au Point d'information médiation multiservices (PIMMS), au RPE et à la médiathèque (les dates seront précisées ultérieurement).

Cette exposition sera suivie d'une **conférence le 21 mars 2023, à 19 heures, à la Maison des arts**, animée par Murielle Trépot-Bellot (formatrice au Département) et Sonia Pérot (psychologue), à l'attention de tous publics (parents et professionnels) désireux de s'interroger sur la question des violences éducatives.

MAIS ENCORE !

Fanny Vella est une illustratrice basée à Lyon. C'est une maman dans la trentaine qui s'est lancée, il y a une dizaine d'années, dans la réalisation de dessins à visée informative. C'est sa propre parentalité qui l'a poussée à se questionner sur ses pratiques éducatives auprès de ses enfants.



La sensibilisation portera essentiellement sur les violences éducatives « ordinaires » qu'illustre Fanny Vella qui, à travers ses dessins, transpose aux adultes ce qui est imposé aux enfants.



Merci à toutes et à tous !



Lors des vœux à la population qui se sont tenus le samedi 21 janvier, à 18 heures, à la Maison des associations, Franck Demaumont a tenu à remercier les femmes et les hommes dévoués à un engagement collectif qui a permis à la commune de grandir, s'épanouir, se moderniser tout en préservant précieusement sa dimension humaine. Il a souligné la difficulté du contexte actuel dans une année 2023 qui débute par une contestation sociale partagée par l'équipe municipale de Chalette.

Alors même qu'il doit protéger les communes en leur assurant un bouclier tarifaire sur les prix du gaz et de l'énergie

et en compensant dans la DGF* l'explosion de tous les coûts subie, l'État semble rester sourd aux différentes revendications.

Franck Demaumont adresse à toutes les Chalettoises et tous les Chalettois des vœux de bonheur, de santé, d'emploi, de pouvoir d'achat à restituer aux salariés, retraités, bénéficiaires des minimas sociaux en rappelant que notre bien commun et notre capital principal restent notre humanité.

* Dotation globale de fonctionnement.



Des citoyens mis à l'honneur



Rachid Dekhinat

Rachid Dekhinat, qui a grandi à Chalette pendant 20 ans, est enseignant au club de judo de Chalette. Dès 1998, il enseigne ce sport en club et intervient parfois dans les écoles. Depuis une dizaine d'années, il est également employé à l'ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) où il est éducateur sportif pour les enfants ayant des troubles du comportement.

Bocar Konte

Bocar Konte a grandi à Chalette dans le quartier de Vésines. Il est éducateur sportif et responsable technique au sein du club de l'US Chalette football. Son objectif principal est bien sûr d'enseigner à jouer au football mais surtout de faire du social en fédérant des personnes de différents quartiers. Il organise de nombreuses sorties avec les licenciés.



Mme et M. Heng

Gaëlle et Suor Heng sont maîtres restaurateurs. Ils arrivent à Chalette en 2021 et prennent la direction du Res-

taurant sur le lac. Ils s'y investissent pour créer un endroit agréable et accueillant. Leur objectif est d'apporter leur savoir-faire au territoire et proposer des produits frais de qualité et du « fait-maison » à partir de produits locaux.



Docteur Roland

Christian Roland est médecin généraliste au centre municipal de santé. Né en Algérie, il a fait toute sa scolarité à Montargis. Il a participé au projet d'élaboration du CMS dès 2014 avant d'intégrer l'établissement en 2017 lors de l'ouverture. Pour lui, il est essentiel que les Chalettois puissent avoir un accès aux soins de manière pérenne. Le CMS était donc une opportunité intéressante.

Docteur Gogien

Jean-Michel Gogien est aussi médecin généraliste au CMS en tant que vacataire. Il est également médecin à l'association Imanis, affiliée à la Fondation Abbé-Pierre pour les personnes en situation de précarité. Après sa thèse en neuropédiatrie, il vient remplacer un médecin à Chalette et découvre alors la région qu'il ne quittera plus.

Chants d'oiseaux : les effectifs s'effondrent !

Depuis 1980, 1 oiseau sur 6 a disparu.



On estime à environ 500 le nombre d'espèces d'oiseaux qui se reproduisent sur le territoire européen. Cette population a fait l'objet d'une étude menée entre autres par le Museum national d'histoire naturelle, en organisant les comptages SHOC (Suivi hivernal des oiseaux communs) et STOC (Suivi temporel des oiseaux communs) auxquels Christian Chandellier participe depuis

20 ans. Cette étude a démontré la perte de centaines de millions d'individus depuis 1980. On estime à 900 millions la réduction des populations.

Christian Chandellier, une figure ornithologique locale

« Je ne suis pas ornithologue car je ne suis pas professionnel, je suis ornithologiste ! ». C'est en ces mots que se définit Christian Chandellier, passionné des oiseaux, membre de la LPO (Ligue de protection des oiseaux), de l'ASOIM (Association d'études ornithologiques de l'Italie méridionale) et de Gâtinais Nature. C'est lui qui anime les sorties Chants d'oiseaux qui se dérouleront mensuellement de mars à juin. Pourtant, il hésite à continuer : « Je me sens partagé, il y a de moins en moins d'oiseaux à voir ou à entendre. Enfant, quand je me levais et que j'ouvrais les volets, si je souhaitais encore dormir je devais les refermer tant les oiseaux étaient nombreux et bruyants. Aujourd'hui on mesure vraiment la chute libre des effectifs, nous avons un effondrement quantitatif, et cela me pèse de le répéter ».

Une disparité sur le territoire

Parmi les espèces les plus touchées, on retrouve notamment des espèces communes (qui ne le sont plus vraiment) comme le moineau domestique (dans le Loiret, ce sont des espèces comme la linotte, les bruants jaunes, les pouillots siffleurs, etc.) qui a perdu la moitié de sa population en 40 ans. Dans certaines villes, les effectifs disparaissent brutalement. À Paris, on estime que la population d'oiseaux a diminué de 75 %, en raison du nombre en déclin des sites de nidification. Mais les zones géographiques les plus concernées par ce phénomène sont surtout les zones rurales. L'évolution des pratiques a éliminé une grande partie des insectes, base alimentaire des jeunes de passereaux. « Les régions sont différemment touchées ; dans certaines il y a une évolution trop rapide de l'usage des milieux » explique Christian Chandellier, « dans le Gâtinais nous sommes extrêmement concernés car la Beauce - et ses régions agricoles - n'est pas loin. Bien sûr nous sommes tous responsables et pas seulement les agriculteurs, mais il est nécessaire que l'on se retrouve et qu'on discute des solutions d'amélioration ».

« Pour aider, il faut aimer »

« Il y a longtemps qu'il n'y a plus de nature ; les oiseaux qu'on voit aujourd'hui ne sont plus sauvages, ils sont anthropophiles, c'est-à-dire qu'ils sont entre le sauvage et le domestique, ils vivent autour de nous ». Christian Chandellier ne souhaite pas être pessimiste, il veut transmettre pour aider les gens à être responsables : « Je pense que pour aider il faut aimer. Par exemple, je ne fais pas partie de ceux qui disent qu'il ne faut pas nourrir, je veux juste que le public comprenne que le faire avance la date de ponte ». Il poursuit : « En créant des points de nourrissage, on crée des points de pandémies, mais au-delà de cette prévention il me paraît essentiel de développer et cultiver notre intérêt pour ce vivant ; on a un pouvoir de destruction mais surtout de restauration ».

Balade découverte de nos oiseaux
Initiation aux chants d'oiseaux

autour du lac de Chalette avec Christian Chandellier

26 mars 30 avril
21 mai 25 juin

Depart de la Maison de la nature et de l'eau à 9 heures le dimanche matin

Animation gratuite sur réservation au 06.37.01.50.59 / 06.42.07.34.75

PARTICIPEZ !

Les sorties Chants d'oiseaux vous sont proposées tous les mois de mars à juin. L'activité est gratuite mais le nombre de places étant limité, il faudra donc penser à vous inscrire !

Christian Chandellier vous enseignera les bases et vous aidera à reconnaître au moins cinq chants d'oiseaux pour commencer.

Conseil municipal exceptionnel

Le 13 janvier, de nombreux Chalettois sont venus participer au conseil municipal exceptionnel pour débattre avec les élu-e-s autour du budget 2023. Un nouveau rendez-vous est programmé le 10 mars !



Budget : le maire sur France 3

Franck Demaumont a été interviewé par France 3 à la suite du courrier d'alerte adressé à la préfète du Loiret dans lequel il réclame une nouvelle fois l'instauration par l'État du bouclier tarifaire pour protéger les communes de la hausse des coûts de l'énergie.



Contre la réforme des retraites : plus de 3 000 manifestants à Montargis !

Les journées d'action des 19 et 31 janvier ont montré le refus de cette réforme des retraites proposée par le gouvernement Macron. Les élu-e-s chalettois-es étaient naturellement dans la rue aux côtés de la population.

Concours de décorations de Noël : les lauréats



Le samedi 7 janvier a eu lieu la cérémonie des décorations de Noël de jour, organisées par la municipalité pendant ces fêtes de fin d'année. Cette édition fut particulière puisque, dans le cadre d'un contexte économique et énergétique restrictif, les juges se sont déplacés dans l'après-midi du 16 décembre pour admirer les créations des Chalettois participants. Malgré une baisse du nombre de participants, avec un total de 9 personnes enregistrées, la ville a été embellie notamment dans le quartier de la Pontonnerie où plus de la moitié des participants était domiciliée.

Chacun a reçu un bon d'achat, en fonction de la note obtenue au concours, et des cadeaux de la municipalité. Le magasin SUPER U a également offert un bon d'achat à tous les participants.



Les rendez-vous du Service enfance famille

- **Mardi 14 février** de 15h à 17h à l'école Pierre-Perret, « Ateliers des petits ! », de 3 à 6 ans.
- **Judi 16 février** de 15h à 17h à l'école Pierre-Perret, « Tambouille cosmétique ! » : préparer sa pâte à modeler lavante ou bombe de bain ! De 6 à 16 ans.
- **Lundi 20 février** de 15h à 17h à l'espace Marlin, atelier ludique et rigolo pour apprendre à prendre sa place dans la vie ! (Créer, trouver, faire sa place...)
- **Judi 23 février** de 14h30 à 17h30 à l'espace Marlin, atelier pâtisserie parents/enfants de 6 à 16 ans.
- **À partir du 28 février** : reprise du PSFP (Programme de soutien aux familles et à la parentalité) en partenariat avec l'association Espace. Pour les parents qui s'interrogent et veulent développer l'éventail de leurs pratiques parentales. Les sessions se déroulent les mardis soir au centre Aragon à partir de 17h30 avec les parents et leurs enfants de 6 à 9 ans, sur inscription auprès du Service enfance famille.



APPRENEZ À MASSER VOTRE BÉBÉ
 5 séances pour bébé de 2 à 8 mois

Le lundi de 9h30 à 11h au Relais petite enfance - Espace Marlin 45120 Châlette

→ **ADHÉSION ANNUELLE AU SEF :**
 5€ : famille chalettoise / 10€ : hors commune
 5€ : pour les 5 séances de massage bébé

→ **INSCRIPTIONS-RENSSEIGNEMENTS :**
 Estelle, Référente Famille : 02 38 89 59 77
 Dina, Éducatrice Jeunes Enfants : 02 18 12 01 89

Objectif : le maintien en DN1

Comme l'an passé, l'équipe première du Guidon chalettois va courir au plus haut niveau amateur, la DN1, la seule en Région Centre-Val de Loire, avec l'objectif de s'y maintenir. Pour cela, il faudra que le Guidon chalettois classe le mieux possible, afin de récolter un maximum de points, huit de ses coureurs sur la soixantaine d'épreuves auxquelles ils vont participer durant la saison. Cette équipe première, composée d'une vingtaine de coureurs, verra certains de ses cadres se retirer, à l'exemple de Camille Batista ou encore de Yannick Martinez. Néanmoins, elle gardera une ossature quasi identique à celle de la saison passée avec seulement six changements : des jeunes qui pourront compter sur l'expérience, entre autres, de Thibaud Bridron, classé 5ème Français au niveau des jeunes et Ronan Racault, le champion régional 2022. Côté junior et afin d'assurer la relève, le Guidon chalettois pourra compter sur son équipe composée de sept coureurs. Pour les minimes-cadets, « c'est plus compliqué » fait savoir Patrick Foucher, le président du Guidon chalettois : « Les licenciés se font plus rares, mais ce n'est pas spécifique au club, c'est une tendance qui se ressent dans de nombreux clubs de la Région, et même dans des clubs nationaux. Mais pour les années qui viennent, cela devrait s'arranger du fait de la bonne santé de l'école de vélo qui a vu son effectif doubler cette saison ».

Accueil du Trophée de France BMX

Le Guidon chalettois, c'est aussi depuis 2010 une section BMX, et 2023 sera pour elle une année importante. Outre la stabilité de l'effectif qui commence à régulièrement rapporter des médailles, elle verra du changement du côté de sa piste avec un rehaussement de la grille de départ qui va passer de 3 à 6 mètres et dont le profilage de la première ligne droite sera modifié en raison de cette accentuation. Ces travaux, fruit d'un gros investissement de la Ville de Chalette, du Département et de la Région, pourraient lui permettre de recevoir, l'an prochain, une équipe nationale en vue des Jeux olympiques de Paris 2024. Autre moment important cette année pour le Guidon chalettois et sa section BMX, l'accueil les 17 et 18 juin du Trophée de France où s'affronteront quelque 1500 pilotes, âgés de 6 à 15 ans.



LES ORGANISATIONS DU GUIDON CHALETTOIS EN 2023 !

- **6 mai** : Challenge du Loiret BMX.
- **7 mai** : Coupe du Centre BMX.
- **9 août** : Prix de la Ville de Chalette et de l'AME.
- **15 octobre** : Transgâtinaise VTT.
- **Fin août** : Trophée des champions au vélodrome de Montargis.
- **17 et 18 juin** : Trophée de France BMX.

A.I.M.E. : 2 rendez-vous en mars

Dans l'agglomération montargoise, l'association « A.I.M.E. contre l'endométriose » qui accompagne les femmes atteintes d'endométriose, maladie gynécologique inflammatoire et chronique fréquente touchant près de 10 % des femmes, va proposer le mois prochain deux rendez-vous.

Le 7 mars au Hangar, une conférence intitulée « L'endométriose : et si ce n'était pas dans ma tête » sera animée par Marie-Rose Galès, patiente experte et autrice de plusieurs livres sur l'endométriose.

Second rendez-vous le **19 mars** avec la « **R'endométriose** » au départ du lac de Chalette. Deux parcours seront proposés : 8 et 12 km.

Ensuite, l'association lancera dès le 24 mars ses ateliers thématiques (dix par an). Certains seront dédiés à un public d'adolescentes et d'autres aux femmes et aux couples, avec l'intervention de plusieurs professionnels de santé de l'agglomération montargoise mobilisés autour de ce projet et tous formés à l'endométriose et à ses conséquences.

MARDI 7 MARS
 Avec Marie-Rose Galès

Verrou des usages de Marie-Rose Galès par la Librairie des Écoles

L'ENDOMÉTRIOSE ?
 et si ce n'était pas dans ma tête ?
 AU HANGAR, Châlette-sur-Loing

19H Accueil du public
 19H30 Début conférence
 21H Séance de dédiées

Semaine spéciale changement climatique !



- **Le 17 février**, à 10h, un jeu quiz vous sera proposé par Murielle, qui l'a elle-même conçu, avec des questions de tout niveau sur le changement climatique. Sur inscription et à partir de 9 ans ; les parents sont attendus pour prêter main forte aux enfants !
- **Du 18 au 25 février**, une malle « escape game » sur le climat, proposée par Le monde de l'évasion (c'est cet établissement qui avait fourni la malle sur Les mille et une nuits). L'inscription se fait pour 4 personnes à partir de 9 ans.

De nombreux livres seront également mis à votre disposition, de quoi en apprendre encore plus sur le changement climatique lors de ces deux semaines exceptionnelles. Nous vous attendons nombreux !

Apprendre, en s'amusant

La médiathèque et la Maison de la nature et de l'eau (MNE) ont souhaité collaborer pour vous proposer cette année deux semaines d'animations sur le changement climatique. L'année passée, un événement similaire avait été organisé sur le thème des oiseaux et vous aviez été nombreux à venir jouer et enrichir vos connaissances.

Cette année, cette volonté de porter un projet commun s'est traduite par la mise en place d'animations et d'expositions sur le changement climatique, un thème pouvant être anxiogène mais que les deux structures ont choisi d'aborder par un angle ludique.

Ces activités se tiendront à la médiathèque, plus accessible et connue de tous. C'est cette période de l'année qui a été préférée afin de permettre à tous, aux petits comme aux grands, de venir passer des moments conviviaux alors que le froid est encore présent et le soleil timide.

Le programme en détail

Pour ces deux semaines, allant du 14 au 25 février, la médiathèque et la MNE vous proposent les activités suivantes.

- **Du 14 au 25 février**, une exposition sur le changement climatique, avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO), en entrée libre et tout public.
- **Le 14 février**, à 15h 30, un atelier « Le changement climatique, une réalité », par Loiret Nature Environnement, avec une présentation des notions sur le climat, des débats et des jeux de rôles. Cette activité est sur inscription et tout public à partir de 9 ans.
- **Le 15 février**, de 14h à 17h, un atelier fresque, où vous pourrez venir en famille peindre ce que vous évoque le réchauffement climatique. Sachez qu'il n'est pas obligatoire ni nécessaire de venir durant les trois heures ; chacun pourra participer au fur et à mesure de la conception.
- **Le 16 février**, de 14h à 17h, un atelier nichoirs à oiseaux animé par Loiret Nature Environnement qui vous fournira tout le matériel nécessaire à la confection de ces petits abris pour nos amis à plumes. L'atelier est prévu pour 10 familles, pensez à vous inscrire !

CHANGEMENT CLIMATIQUE & Biodiversité

COMPRENDRE - RÉFLÉCHIR - ALERTER - AGIR

exposition DU 14 AU 25 FÉVRIER
AVEC LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX

atelier LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, UNE RÉALITÉ
MARDI 14 FÉVRIER À 15H30
Présentation des notions de climat et météo, débats, échanges et jeu de rôles, animé par Loiret Nature Environnement. Pour enfants à partir de 9 ans et grand public. Sur inscription.

atelier fresque POUR TOUTE LA FAMILLE
MERCREDI 15 FÉVRIER DE 14H À 17H
Animé par Loiret Nature Environnement. Pour 10 familles. Sur inscription.

atelier NICHIRS À OISEAUX
JEUDI 16 FÉVRIER DE 14H À 17H
Animé par Loiret Nature Environnement. Pour 10 familles. Sur inscription.

Jeu quiz À PARTIR DE 9 ANS À LA LUDOTHÈQUE
VENREDI 17 FÉVRIER 10H

escape game MALLE DE JEU
DU 18 AU 25 FÉVRIER
Escape game proposé par Le Monde de l'Évasion. Pour 4 personnes à partir de 9 ans. Sur inscription.

PARCOURS ENS

Les zones des Prés blonds et du Grand Rozeau ont été labellisées Espace naturel sensible (ENS) par le Département du Loiret. À ce titre, un parcours pédagogique est en cours d'installation autour du lac pour vous permettre de découvrir sa biodiversité. Des QR codes vous donnent également accès à une sélection de vidéos pour en savoir plus...

LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr !



Trois

Roman adultes
Valérie Perrin

1986 : Adrien, Étienne et Nina se rencontrent en CM2. Très vite, ils deviennent fusionnels et une promesse les unit : quitter leur province pour vivre à Paris et ne jamais se séparer. 2017 : une voiture est découverte au fond d'un lac dans le hameau où ils ont grandi. Virginie, journaliste au passé énigmatique, couvre l'événement. Peu à peu, elle dévoile les liens extraordinaires qui unissent ces trois amis d'enfance. Que sont-ils devenus ? Quel rapport entre cette épreuve et leur histoire d'amitié ? Au fil d'une intrigue poignante et implacable, ce roman lumineux nous plonge au cœur de l'adolescence, du temps qui passe et nous sépare...



L'enfant, la taupe, le renard et le cheval

Album jeunesse
Charlie Mackesy

Cette fable universelle et philosophique raconte une histoire d'amitié entre un enfant, une taupe gourmande et pleine de vie, un renard que les épreuves ont rendu méfiant et un cheval sage et serein. Tous les quatre explorent le vaste monde, se posent des questions, traversent des tempêtes et apprennent à s'aimer. Cette ode à l'innocence et à la bienveillance transmet des leçons de vie. Un livre touchant, d'une justesse et d'une sensibilité inouïe, qui a été adapté en dessin animé et qui nous évoque le « Petit Prince » de Saint-Exupéry...



Les Sources

Roman adultes
Marie-Hélène Lafon

La cour est vide. La maison est fermée. Claire sait où est la clef, sous une ardoise, derrière l'érable, mais elle n'entre pas dans la maison. Elle n'y entrera plus. Elle serait venue même sous la pluie, même si l'après-midi avait été battu de vent froid et mouillé comme c'est parfois le cas aux approches de la Toussaint, mais elle a de la chance ; elle pense exactement ça, qu'elle a de la chance avec la lumière d'octobre, la cour de la maison, l'érable, la balançoire, et le feulement de la Santoire qui monte jusqu'à elle dans l'air chaud et bleu.

Mes fragiles

Roman adulte
Jérôme Garcin

Dans un beau récit, Jérôme Garcin revient sur la perte, à quelques mois d'intervalle, de sa mère et de son frère Laurent, un frère différent, fragile, vivant dans son monde. Un texte rempli d'amour pour atténuer la douleur de leur départ, un hommage pour qu'ils restent encore un peu parmi nous.



Le spectateur

BD adultes
Théo Grosjean

L'histoire d'un garçon qui ne parle jamais. Vous suivrez sa vie tout au long de l'histoire à travers ses yeux. Vous vivrez les meilleurs et pires moments sans jamais réagir, comme lui vous deviendrez spectateur de sa vie...



Les écrans, c'est pour les grands !

Album jeunesse
Flore et Madeleine Brunelet

Mère et fille, illustratrice et psychologue, nous emmènent dans l'univers du tout-petit et de ses parents. Un livre, pour alerter sur les dangers des écrans et vous reconnecter à vos petit-bouts, (avec des jeux et des livres).



Les Ravissantes

Roman adultes
Romain Puertolas

Que s'est-il réellement passé en mars 1976 dans la petite ville de Saint Sauveur, en Arizona ? Une secte bizarre, des ovnis qui surgissent dans le désert de l'Arizona, des disparitions mystérieuses... Comment démêler le vrai du faux ? À qui donner tort ou raison ? Distillant le doute, recoupant témoignages et informations réelles, Romain Puertolas invite le lecteur à mener l'enquête dans ce roman dont chaque page déjoue les certitudes.



RENDEZ-VOUS

Animation bébés lecteurs : découverte du livre à travers des albums jusqu'à 3 ans. **Samedi 25 février** à 10h30.

Après-midi ludiques à la ludothèque pour les personnes âgées :

- **Vendredi 10 février** de 14h à 16h.
- **Jeudi 2 mars** de 14h à 16h.

Ateliers de l'Espace public numérique le jeudi et le samedi de 9h45 à 11h30 :

- **Jeudi 9 et samedi 11 février** : montage audio sur Audacity.
- **Jeudi 16 et samedi 18 février** : sécurité informatique.
- **Jeudi 23 et samedi 25 février** : démarches administratives en ligne.

Animation petits lecteurs : découverte du livre à travers des albums à partir de 3 ans. **Samedi 4 mars** à 15h30.

Toutes les animations sont gratuites et ouvertes à tous !

Soirée jeux

VENREDI 10 FÉVRIER DE 19H30 À 23H

POUR ADULTES ET ADOLESCENTS

Ludothèque de Chalette

CAFÉ DYS' CUTONS

SAMEDI 11 FÉVRIER 10H-12H

Votre enfant est atteint de troubles DYS ? Venez échanger autour d'un café en présence de professionnels : orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues, enseignants, éducateurs, etc.

Médiathèque de Chalette-sur-Loing

1, avenue Jean-Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr

Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h / 14h-18h
JEUDI : 14h-18h
VENREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h / 14h-18h

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu-e-s communistes, républicains et citoyens

anne.pascaud@ville-chalette.fr

« La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie », disait Amboise Croizat (ministre communiste et créateur de la Sécurité sociale). Telle n'est pourtant pas l'orientation de la réforme des retraites du pouvoir !

3 chiffres en résumé la brutalité, le mépris de classe : • 64 : âge de départ • 43 : nombre d'années cotisées • 80 milliards : dividendes des actionnaires du CAC40. Cette réforme n'est pas nécessaire à l'équilibre des comptes du système des retraites. Elle acte juste de nouveaux reculs sociaux, et relève d'un choix contraire à l'intérêt des salariés. On peut faire autrement : dans un pays moderne où les entreprises du CAC40 réalisent des profits gigantesques, on peut et on doit répondre aux revendications : **retraites à 60 ans, 37,5 annuités, pension minimum égale au SMIC.**

Après le succès des manifestations à l'appel de toutes les organisations syndicales le 19 janvier, accompagnées par des arrêts de travail dans le pays (cheminots, enseignants, professionnels de santé, etc.) et le rassemblement parisien à l'appel des forces de gauche, il n'est pas question de baisser les bras ! **Il est indispensable d'amplifier le mouvement**, avec plus de débats, rassemblements, manifestations, grèves... Rien ne doit être négligé pour repousser ce coup de force antisocial et faire grandir nos revendications.

Ce qui était possible en 1947 et 1981 doit l'être aujourd'hui. À nous de l'imposer : notre avenir en dépend !

Élu-e-s socialistes

christophe.rambaud@ville-chalette.fr

Faire face tous ensemble à une situation complexe

Depuis plusieurs mois l'inflation ronge peu à peu et très durement le pouvoir d'achat de chaque Chalettois. La décision du gouvernement de ne pas indexer la dotation globale de fonctionnement des collectivités sur l'inflation va faire chuter les ressources disponibles. Les postes « fluides, carburants, électricité, denrées alimentaires, investissement, etc. » se retrouvent en première ligne face à cette situation inédite.

La réponse étatique aux problèmes de la hausse des prix n'est pas à la hauteur ni pour les citoyens, ni pour les entreprises, ni pour les collectivités locales. La hausse spectaculaire de l'inflation vient impacter les coûts de fonctionnement mais aussi les futurs investissements. Nous allons devoir faire des choix mais la capacité à investir de la commune va se contracter inexorablement.

Les besoins en matière de services publics demeurent essentiels en période de crise afin de maintenir le lien social, cette capacité de nous réunir unique dans l'agglomération. C'est là notre boussole, notre socle commun : plus que les discours incantatoires, nous sommes tous ensemble dans l'action, les choix doivent être opérés rapidement mais notre combat est de proposer un service public de qualité aux Chalettois dans la continuité des actions menées depuis plusieurs années.

Un nouvel élan pour Chalette

cyril.faure@ville-chalette.fr

Au dernier conseil municipal, débat sur l'orientation budgétaire de la ville, notre groupe diverge sur 4 points structurants.

Économie : pour la majorité, l'économie ne relève pas de la responsabilité des communes. Pour notre groupe l'économie et en particulier la création d'emplois doivent être une des priorités de notre ville. **Urbanisme** : la construction de logements sociaux est une politique phare de la ville, il est temps pour nous de ralentir cette politique et de favoriser l'installation de PME et de commerces. **Sécurité** : le développement d'outils (vidéoprotection) permettant de renforcer la sécurité doit être une priorité. **Écologie** : beaucoup de sujets restent à aborder, énergies renouvelables, haies comestibles, végétalisation de l'espace public...

Changement de cap pour Chalette

farah.loiseau@ville-chalette.fr

En cette nouvelle année, je vous prie de bien vouloir recevoir mes meilleurs vœux pour vous et vos proches. 2023 sera une année éprouvante car la hausse des énergies, du carburant et des denrées nous impacte directement. Nous arrivons à mi-mandat et beaucoup reste encore à faire. Aussi, je souhaiterais insister sur un point : là où la division est reine pour certains, je compte, pour ma part, sur le rassemblement pour faire de grandes choses pour notre ville.

Cette prise de conscience générale est pour moi une évidence et je souhaite que 2023 soit consacrée à cette clairvoyance et au bon sens. À tous, je vous souhaite des évidences, de la bienveillance et surtout du partage sans oublier bonheur et santé au quotidien.

France insoumise

alexis.christodoulou@ville-chalette.fr

La Poste a annoncé le lancement d'une expérimentation pour supprimer les tournées quotidiennes. Dans 68 zones, dont Neuville-aux-Bois (commune dépendant de la plateforme de Chalette), les usagers verront passer le facteur seulement deux fois par semaine. Les dirigeants de la Poste, confortés par le gouvernement, poursuivent leur stratégie de casse du service public postal, guidée par une logique financière court-termiste, dédaignant l'intérêt général. Le démantèlement à venir du réseau de distribution du courrier s'accompagne d'un démantèlement du réseau de bureaux de poste : 350 fermetures sont programmées pour 2023. Nous ne l'acceptons pas ! Nous demandons donc au conseil municipal de voter une motion de défense du service public postal.

Ensemble, écologistes et solidaires

kasim.balaban@ville-chalette.fr

Texte non parvenu

Vœux au personnel municipal, aux retraité-e-s et médaillé-e-s



Les deux tiers des agents ont répondu présent



Une médaille pour Claudine Tessonnier

Une médaille pour Claudine Pautigny



Les élus de la ville et les médaillés et retraités récompensés



Une médaille pour Véronique Lebrize

Christian Millet a été récompensé



Merci à l'intendance !



Didier Mercier

Fatiha Ziani-Aouel

Pascale Viguet

Lise Vandebussche

ÉTAT-CIVIL

Naissances :

- Milan ROBOT
- Bangali CISSE
- Levi TAPE
- Aliya KAYA
- Liva GÜLSEV
- Meylin GÜLSEV
- Kimberley BENONY

Mariage :

- Rahma AIT BAHASSOU & Mohamed ANNOURTA

Décès :

- Jeannine TEILLAC (DIARD)
- Nicole LEGRAND
- Jeannine MANSEAU (ROULIN)
- Emmanuelle FROMENT
- Irma SONNET (GAUTRON)
- Selvarajah KUMANAN
- Colette PETRAULT (VAN LAETHEM)

À NOTER



Accueil des nouveaux Chalettois

Nous vous rappelons que, le 4 mars, la municipalité accueille ses nouveaux habitants en leur proposant une visite de la ville et de ses équipements les plus importants. Pour celles et ceux qui ne se sont pas encore faits connaître auprès de la mairie, inscrivez-vous auprès de Betty MANJIKOFF, responsable de la Maison des associations, au 02 38 98 87 92 !



Ronda Tipica

10€ ENTRÉE
GRATUIT - 10 ANS

RESTAURATION SUR PLACE
BAL ANIMÉ PAR LUSO RYTMO

RESERVATIONS AU
07 82 92 48 92
*PLACES ASSIÉES EN SUPPLÉMENT

CHRIS RIBEIRO
11 MARS 2023
À PARTIR DE 20H30

MAISON DES ASSOCIATIONS - CHALETTE SUR LOING
RONDA TIPICA



LES COLLECTES DE DÉCHETS DU
Conseil municipal des enfants

Les élus du Conseil municipal des enfants de Chalette vous invitent chaque premier samedi du mois à les rejoindre pour une collecte de déchets dans les quartiers de la ville.

SAMEDI 4 MARS
10h-12h - Plateau Kennedy près des jardins potagers

On compte sur vous !



ATELIER RÉCITATION
SAMEDI 18 FÉVRIER - 15H
ANIMATION GRATUITE PROPOSÉE PAR LES AES

Musée d'école FERNAND BOUTTET

1, rue Gambetta
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 89 59 48
06 76 21 79 91
olivier.pery@le-chalette.fr

Chalette
sur-Loing

Ven. 10 fév. 20h
Sam. 11 fév. 20h

Le Hangar



Larzac !

Compagnie Treize-Trente-Six | Île-de-France
THÉÂTRE

« Une quarantaine de personnes, hommes, femmes, 1ère, 2ème, 3ème génération. Inventrices d'un laboratoire foncier unique ; sans doute le seul endroit d'Europe qui compte plus de paysans aujourd'hui que 40 ans auparavant. On leur avait promis à tous l'échec... aujourd'hui on peut se demander ce que serait devenu « le plateau » sans leurs efforts.

Je les ai religieusement enregistrés en entretiens, j'en ai retranscrit une partie, en conservant au plus près les paroles brutes. J'ai retrouvé cette langue, « ce trésor populaire ».

Ces paroles, celles des Fralibs* comme celles des Larzaciens, dans le fond comme dans la forme,

sont des bulles d'espoir. Elles ne respectent pas les codes, s'autorisent toute licence, défient le raisonnable, tout en se montrant parfaitement responsables !

Les habitants du plateau du Larzac n'ont cessé de créer et d'inventer des choses pour garder la main sur leur avenir et préserver leur territoire. C'est ce que je me propose de faire entendre. »

Philippe Durand

*1336, paroles de Fralibs, Philippe Durand est venu au Hangar en décembre 2028



RÉSERVATIONS SPECTACLES



agglo-montargoise.fr/spectacles
02 38 95 02 15

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE SE POURSUIT

CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL (BIS)

VENDREDI 10 MARS - 18H30 - MAIRIE